



Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

Pour la pérennisation des Tempovélos

Au mois de mai dernier, lors du déconfinement, plusieurs territoires dont celui de Grenoble ont développé rapidement de nouvelles pistes ou bandes cyclables pour inciter les habitants à utiliser davantage le vélo pour les déplacements quotidiens. Sur le territoire du SMMAG, une petite dizaine de ces pistes cyclables appelées Tempovélos a vu le jour, à Grenoble sur les quais rive gauche de l'Isère, av. J. Perrot, av. Gal Champon - M. Berthelot, av. M. Reynoard, bd Clémenceau, av. Albert 1er de Belgique, sur le pont de Catane, à Seyssinet-Pariset bd de l'Europe, à Fontaine quai du Drac, rue de la Liberté et av. A. Briand, à St Martin d'Hères av. G. Péri, à Echirolles av. P. Vaillant-Couturier, à Meylan chemin des Pépinières.

Un bilan positif à conforter

Sur toutes ces Tempovélos, les comptages / enquêtes effectués ont montré une augmentation sensible des déplacements à vélo. Le tiers des nouveaux usagers du vélo utilisait la voiture auparavant. La moitié de ces nouveaux usagers viennent des Transports en Commun et ont trouvé avec le vélo une alternative pendant cette période de pandémie.

Une amélioration de la sécurité et du confort pour les piétons

La création de ces Tempovélos sur chaussée a amené les véhicules à circuler sur une seule voie, et la circulation s'est apaisée. Il est maintenant plus sécurisé et facile aux piétons de traverser les axes empruntés (Clémenceau, M. Berthelot, G. Péri par exemple). Comme le demandent les habitants, les trottoirs ont été entièrement dévolus aux piétons, qui sont donc également bénéficiaires de ces Tempovélos.

Le retour sur le trottoir des vélos plus nombreux qu'auparavant et des nouvelles trottinettes électriques se ferait au détriment des piétons, et créerait une promiscuité malvenue au moment où la distance physique est la meilleure protection contre la Covid. De plus il augmenterait les nuisances sonores là où les habitants ont constaté leur diminution.

L'ADTC demande au SMMAG et aux communes que toutes les Tempovélos soient prolongées au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021 pour évaluer leur effet réel et permettre l'installation dans le temps des changements d'habitudes dans l'utilisation de l'espace public par les piétons, les cyclistes, et les usagers des autres modes de transport.

Contact Presse :

- Emmanuel COLIN de VERDIERE, Président de l'ADTC
- Christophe LEURIDAN, Administrateur de l'ADTC